

Rapport annuel

2014

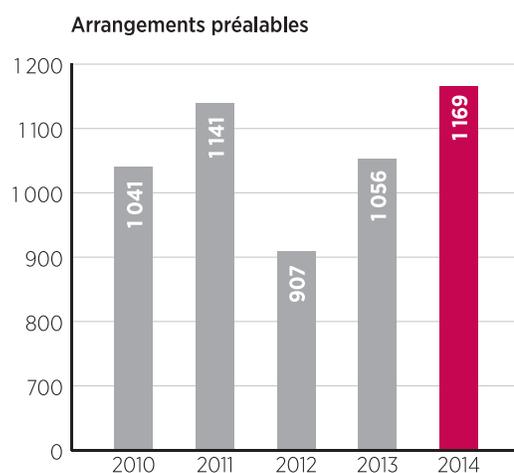
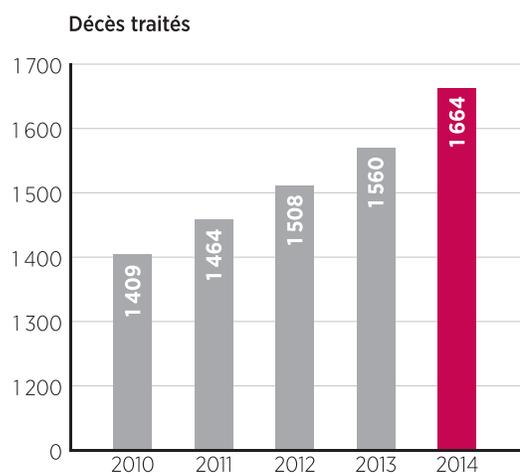
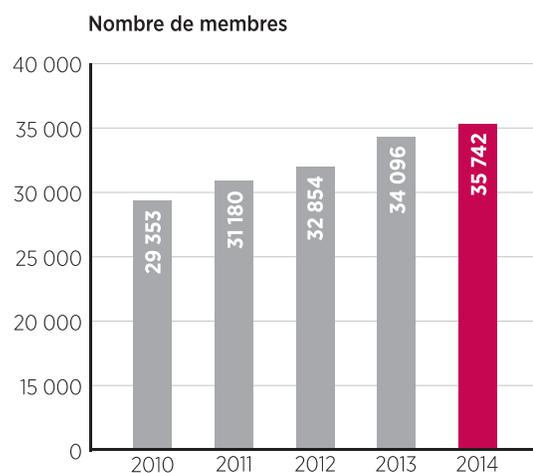
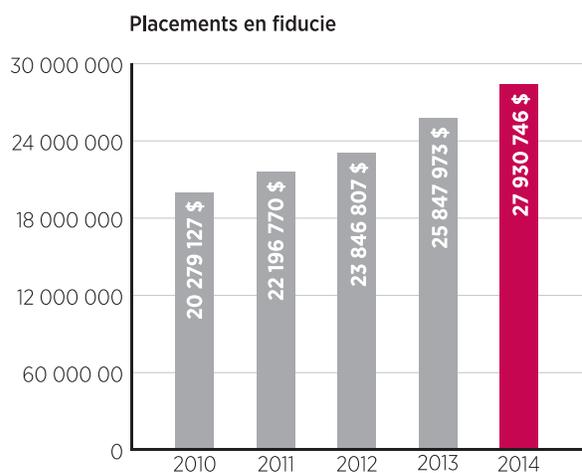


COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Quelques statistiques

	2014	2013
Trop-perçu de l'exercice	934 387 \$	810 878 \$
Nombre de membres	35 742	34 096
Économies par les membres: achat de biens et services funéraires (rabais de 20%)	1 343 071 \$	854 591 \$
Nombre de funérailles	1 664	1 560
Nombre de contrats d'arrangements préalables	1 169	1 056
Placements en fiducie - arrangements préalables	27 930 746 \$	25 847 973 \$
Ventes de parts privilégiées (cumulatif)	276 100 \$	196 500 \$

Les cinq dernières années



Avis de convocation

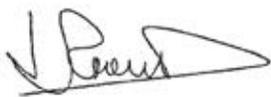
Assemblée générale annuelle 2015

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra le **mercredi 29 avril 2015 à 19h**, au Montmartre Canadien situé au 1669, chemin Saint-Louis à Québec.

Tous les membres sont invités à y assister et y sont convoqués pour :

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée;
3. Constatation du quorum;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption des procès-verbaux;
 - 5.1 Assemblée générale de la Coopérative funéraire des Deux Rives du 23 avril 2014;
 - 5.2 Assemblée générale de la Coopérative funéraire de la Capitale du 29 avril 2014;
 - 5.3 Assemblée extraordinaire de la Coopérative funéraire de la Capitale du 23 octobre 2014;
6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général;
7. Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives et ceux de la Coopérative funéraire de la Capitale pour les exercices se terminant le 31 décembre 2014;
8. Nomination d'un audit pour l'année 2015;
9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2015;
10. Période de questions;
11. Élection des administrateurs et administratrices;
 - 11.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
 - 11.2 Quatre postes sont à combler, dont un réservé à un résident de la Rive-Sud;
12. Levée de l'assemblée.



Jacques Parent
Secrétaire

Procès-verbal

Assemblée
générale 2014



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives tenue le mercredi 23 avril 2014 à 19 h, au Montmartre Canadien, 1669, chemin Saint-Louis à Sillery.

Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et invités de la Coopérative, et il présente certains invités à l'assemblée.

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

PAA / Michel Clément / Yolande Andrew / Adopté

Il est proposé que monsieur Marc De Koninck agisse comme président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

PAA / Madeleine L'Heureux / Serge Bouchard / Adopté

Il est proposé que monsieur Jacques Parent agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

2. Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée

Monsieur Jacques Parent fait la lecture de l'avis de convocation.

PAA / Jean-Yves Régnière / Georges Groleau / Adopté

Il est proposé d'accepter l'avis de convocation tel que lu par le secrétaire de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Parent fait lecture de l'ordre du jour.

PAA / Marie Cloutier / Alain Bouchard / Adopté

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2013

PAA / Eddy Slater / Françoise Sylvain / Adopté

Il est proposé de faire une lecture abrégée du procès-verbal mentionné en titre étant donné que les membres ont la version complète dans le cahier remis lors de l'inscription. Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de l'assemblée fait la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2013.

PAA / Georges Groleau / Jeanne Tremblay / Adopté

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2013 tel que présenté dans le rapport annuel. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Le président de la Coopérative, monsieur Claude Fluet, présente le bilan de la Coopérative pour l'année 2013 et il remercie chaleureusement les membres du personnel et les bénévoles de la Coopérative. Monsieur Garry Lavoie présente les faits saillants et les principales réalisations de l'année dont les principaux éléments se retrouvent dans le rapport annuel. Il donne aussi un aperçu des projets de développement qui seront mis en œuvre au cours des prochaines années, notamment l'achat de voitures hybrides et la compensation des gaz à effet de serre. L'accroissement des indicateurs de performance prouve la bonne santé financière et organisationnelle de la Coopérative.

7. Présentation des états financiers 2013

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, et il répond aux questions des membres.



8. Nomination d'un audit pour l'année 2014

PAA / Madeleine L'Heureux / Jacques Beaudet / Adopté

Il est proposé de reconduire le mandat de la firme Mallette pour la vérification comptable 2014. Adopté à l'unanimité.

9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2014

PAA / Ghislain Bérubé / Paul Larochelle / Adopté

À la suite d'une recommandation en ce sens du conseil d'administration, il est proposé de maintenir à 90 \$ l'allocation de présence aux réunions du conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2014. Adopté à la majorité.

10. Période de questions

Le président et le directeur général, messieurs Claude Fluet et Garry Lavoie, prennent bonne note des commentaires et suggestions et répondent aux interrogations des membres, notamment au sujet d'une inquiétude manifestée concernant les entreprises américaines qui achètent des entreprises funéraires québécoises.

11. Élection des administrateurs

PAA / Pierre Tremblay / Alain Bouchard / Adopté

Il est proposé que messieurs Marc De Koninck et Jacques Parent agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'élection.

Messieurs David Émond, Yves Breton et madame Isabelle Forgues agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Marc De Koninck rappelle aux membres quelques règles de fonctionnement interne de la Coopérative relativement à l'élection des administrateurs.

Monsieur Jocelyn Lessard, porte-parole du comité de mise en candidature, présente l'état de la situation quant aux sept (7) candidatures jugées éligibles reçues pour les quatre (4) postes en élection cette année.

Les candidats sont invités à adresser la parole aux membres de l'assemblée pendant deux (2) minutes. Il s'agit de messieurs Jocelyn Boudreau, Claude Fluet, François Houle, Roch Poulin et Gilles Rouleau, mesdames Isabelle Saint-Pierre et Pierrette Trépanier.

Pendant que le secrétaire et les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes, Monsieur Jean-Marie Lapointe donne une conférence.

À la suite du vote des membres, les candidats élus sont :

- Rive-Nord : Gilles Rouleau
- Rive-Sud : Claude Fluet, Isabelle Saint-Pierre et Pierrette Trépanier

PAA / Michel Clément / Camille Leclerc / Adopté

Il est proposé que le président d'assemblée détruise les bulletins de vote. Adopté à l'unanimité.

12. Levée de l'assemblée

PAA / Jean-Yves Régnière / Ghislain Bérubé / Adopté

Il est proposé de lever la séance à 21 h 47. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Claude Fluet prononce le mot de la fin et invite les membres à fraterniser en partageant un coquetel dînatoire.

Le tirage de plusieurs prix de présence s'est déroulé à la fin de l'assemblée.

Jacques Parent
Secrétaire

Claude Fluet
Président

Rapport du président



Photo: Louise Leblanc

Chers membres,

Qui aurait pu prévoir que l'année 2014 serait aussi extraordinaire pour notre Coopérative? D'abord, le nombre record de funérailles célébrées et d'arrangements préalables conclus témoignent de la confiance que vous avez en notre organisation. Puis, la croissance de près de 5 % pour cette seule année de notre membership qui atteignait les 35 742 membres au 31 décembre. Si on ajoute les nombreux projets de développement en cours et la fusion surprise avec la Coopérative funéraire de la Capitale, on peut très certainement affirmer que notre entreprise a le vent dans les voiles! Tout indique que cette croissance se poursuivra dans les années à venir ce qui nous permettra de consolider notre rôle de premier plan dans l'industrie funéraire de la grande région de Québec et de desservir encore mieux nos membres et clients.

Cela dit, c'est avec une grande tristesse et beaucoup de compassion que j'offre mes sincères condoléances aux familles des 1664 membres décédés en 2014. Le taux de satisfaction de près de 80 % exprimé par les répondants à nos sondages me fait penser que l'accompagnement de notre personnel et la qualité de nos installations ont été à la hauteur des attentes. Je me permets également de saluer nos 1489 nouveaux membres et de leur souhaiter la plus cordiale des bienvenues dans la belle et grande famille de la Coopérative funéraire des Deux Rives. Vous avez su saisir les multiples avantages pour la population d'être propriétaire collectif et d'investir localement.

Fusion avec la Coopérative funéraire de la Capitale

Au cours de l'été 2014, les dirigeants de la Coopérative funéraire de la Capitale (Pied de la Falaise) nous avaient abordés pour discuter d'une éventuelle fusion. Après analyse de la situation, nous avons convenu ensemble d'aller de l'avant. Cette fusion est en parfait accord avec la valeur d'intercoopération qui anime notre Coopérative. Nos nombreuses affinités avec la Coopérative funéraire de la Capitale et le fait que nous connaissions bien leur philosophie et leurs modes de fonctionnement ont pesé lourd dans la balance. Ce regroupement est positif autant pour les membres des deux coopératives que pour toute la population de la grande région de Québec, car il permettra d'y élargir la gamme et la disponibilité des services funéraires dans ses dix centres.

J'en profite pour remercier chaleureusement les administrateurs de la Coopérative funéraire de la Capitale soit mesdames Sophie Régnière et Adrienne Tremblay ainsi que messieurs Gilles Kelly, Jean-Yves Demers, Jacques Dumais, Marcel Giroux, Jacques Simoneau et Jean Vézina sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Je remercie également monsieur Pierre Bélanger, administrateur de longue date de la Coopérative funéraire des Deux Rives, qui a accepté de céder sa place au président de la Coopérative de la Capitale, monsieur Kelly, afin d'assurer la transition.



Implication dans la communauté

Une fois encore, les membres du conseil d'administration et plusieurs employés de la Coopérative se sont impliqués activement dans les divers comités de notre organisation, mais aussi auprès de ceux de la Fédération des coopératives funéraires du Québec de même qu'auprès du regroupement de coopératives de Limoilou : Option coop. Ainsi, en plus des dix réunions annuelles du conseil d'administration, les administrateurs ont siégé à onze comités internes notamment ceux des finances, de l'assemblée générale annuelle visant à augmenter le nombre de participants et du développement durable dont les actions tiennent à cœur à l'ensemble de notre équipe. Au total, cela représente quelque 1100 heures investies dans le développement de la Coopérative avec toujours autant de dynamisme.

De plus, afin de maximiser nos retombées dans la communauté, le comité Dons et commandites a une fois de plus proposé au conseil d'administration d'indexer le budget de 2014, le faisant passer de 35 000 \$ à 40 000 \$. Plus de 80 organismes communautaires ont ainsi pu bénéficier de notre contribution pour la tenue de leurs activités. Et la générosité de la Coopérative ne s'arrête pas là puisque nous avons aussi prêté des locaux à des organismes sans but lucratif et à d'autres coopératives dans nos centres du Plateau et d'Aubigny. Il sera désormais possible de faire de même dans notre centre funéraire de Sainte-Anne-de-Beaupré nouvellement agrandi. Avis aux intéressés!

Je souhaite profiter de l'occasion pour adresser mes plus sincères remerciements à mes collègues du conseil d'administration qui s'impliquent avec beaucoup de conviction, particulièrement à madame Isabelle Saint-Pierre qui doit malheureusement abréger son mandat dû à un horaire trop chargé. Je salue également le travail colossal effectué par notre directeur général et tout le personnel en cette année à laquelle s'est ajoutée l'orchestration d'une nouvelle fusion.

Enfin, je vous remercie personnellement, chers membres, de croire en nous et en notre Coopérative. De vous savoir si nombreux à nous soutenir, – vous êtes maintenant plus de 45 000 depuis la fusion! –, nous motivent à poursuivre notre mission qui est de répondre à vos besoins et à ceux de la population dans le domaine funéraire. Un remerciement spécial à nos partenaires coopératifs et commerciaux qui participent avec une belle complicité au succès de notre Coopérative.

Claude Fluet
Président du conseil d'administration

Rapport du directeur général



Photo: Louise Leblanc

Chers membres,

Fort heureusement pour notre organisation, on peut dire que les années se suivent et se ressemblent! En effet, nous venons de vivre une nouvelle année historique avec non seulement une augmentation de 5% du nombre d'adhésions, mais aussi une hausse de 6,7% du nombre de familles ayant fait appel à nos services pour l'organisation de funérailles. La vente d'arrangements préalables n'est pas en reste puisqu'elle a connu une augmentation de 10,1% par rapport à l'année précédente. Aussi, les ratios financiers et de gestion s'améliorent depuis les cinq dernières années. Le coefficient de capitalisation était de 66,81% en 2014, ce qui signifie que la Coopérative est très bien capitalisée et qu'elle dispose d'une excellente marge de manœuvre pour des projets d'expansion. Le coefficient du fonds de roulement se situait quant à lui à 1,5 fois ce qui atteste que nous possédons suffisamment de liquidités pour rencontrer toutes les obligations financières à court terme. Notre plan d'affaires des prochaines années, que je vous décrirai plus bas, devrait nous aider à accroître encore davantage cette importante progression.

Plan d'affaires 2015-2018

L'an dernier, je vous avais parlé de notre souhait de construire un complexe funéraire sur le terrain du cimetière Saint-Charles. Il est en voie de se réaliser. Effectivement, le mandat de construction a été accordé et il ne limitera pas à ce projet puisque nous allons simultanément construire un centre funéraire et de services de deuxième ligne (administration, opérations, laboratoire) sur le terrain que nous avons acheté sur le rue De la Canardière en 2012. L'ouverture de ces deux nouveaux centres est prévue en 2016.

De plus, afin de mieux répondre aux besoins de nos membres et clients de Sainte-Foy, nous avons récemment amorcé le réaménagement de certains espaces du centre du Plateau dont l'achalandage ne cesse d'augmenter.



Pionniers en développement durable

Sensible à l'impact environnemental découlant de ses activités, la Coopérative a voulu bonifier le programme Héritage en se dotant d'une nouvelle politique de compensation des gaz à effet de serre. Adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration et annoncée à l'assemblée générale 2014, cette politique prévoit non seulement la plantation d'arbres pour compenser le déplacement de nos véhicules, mais aussi celui des visiteurs lors des funérailles. Le volet commémoratif a par ailleurs été conservé; un arbre pour chaque membre décédé dans l'année sera planté afin de célébrer sa mémoire portant le nombre de plantations à 5 000 arbres pour cette seule année, en plus de faire l'achat de Crédits carbone éducatifs via la Forêt d'Arden (investissement total de 25 000 \$). Il s'agit là d'une grande fierté puisque cela fait de nous des précurseurs dans notre domaine puisque nous sommes la première entreprise funéraire en Amérique du Nord à aller aussi loin. Pour 2015, le comité de développement durable vise à étendre cette politique en y incluant les déplacements des administrateurs dans le cadre de nos activités associatives et le transport de tous les participants à l'assemblée générale.

Partenariats avantageux

La conclusion d'un partenariat avec la Corporation des cimetières Saint-Charles et Notre-Dame-de-Belmont pour la vente de leurs sépultures par notre équipe de conseillers à domicile permet désormais à nos membres de planifier leurs arrangements préalables avec un seul intermédiaire. Aussi, nous avons récemment signé une entente avec la Fabrique de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette nous permettant d'organiser des funérailles en exclusivité à l'église de cette paroisse. Nos conseillers pourront aussi vendre des emplacements au cimetière et dans le mausolée aux résidents de Loretteville. Parmi les autres avantages de ces partenariats, on retrouve la pérennité des cimetières et la solidarité entre des organismes issus de la communauté.

Dans le même esprit, nous devrions pouvoir vous confirmer sous peu notre entente avec la municipalité de Laurier-Station qui nous permettra d'offrir en priorité des services funéraires dans la salle de la Chapelle rénovée et de vendre en exclusivité les emplacements du futur columbarium situé au sous-sol de cette dernière.

Centre funéraire de Sainte-Anne-de-Baupré agrandi

Parmi les projets réalisés en 2014, je souligne l'agrandissement de notre centre funéraire de Sainte-Anne-de-Baupré ainsi que la rénovation de l'ancienne partie. Totalisant un investissement de près de 800 000 \$, il s'agit du seul centre funéraire de cette qualité sur la Côte-de-Baupré. Une bonne nouvelle pour nos membres de ce secteur qui seront conviés à l'inauguration officielle aussitôt que nous aurons pu aménager le parc propice au recueillement inclus au projet.

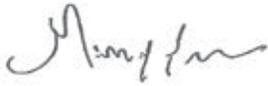
L'importance de la formation

Identifiée comme étant l'une de nos plus grandes forces, la qualité d'accompagnement de notre personnel est une réelle priorité pour nous d'où notre souci de lui offrir de la formation continue. Nous avons ainsi investi 40 882 \$ pour le perfectionnement de nos employés en 2014. À lui seul, le programme Symphonie, exclusivement offert par la Fédération des coopératives funéraires du Québec à ses membres afin d'offrir des rituels funéraires significatifs et faciliter la résolution du deuil, représente 14 325 \$ pour un total de 217 heures.

Comme vous pouvez le constater, le développement de notre organisation est en parfaite cohérence avec les valeurs et principes coopératifs et le développement durable. La satisfaction de nos membres et clients démontre que ces valeurs et principes sont un gage de réussite.

J'aimerais remercier chaleureusement chacun des membres du conseil d'administration pour leur confiance et pour leur implication. Je tiens aussi à souligner le travail remarquable de tout le personnel de notre Coopérative en cette période de forte croissance. Enfin, je remercie particulièrement nos nombreux membres, particulièrement ceux de la Coopérative de la Capitale, de même que tous nos partenaires coopératifs et commerciaux.

Coopérativement vôtre,



Garry Lavoie
Directeur général



Rapport de l'auditeur
indépendant sur les états
financiers résumés

Aux membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives,

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2014, et les états résumés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, sont tirés des états financiers audités de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 25 mars 2015.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. Par conséquent, la lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers audités de la Coopérative.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités. La direction présente le bilan ainsi que les états des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie. Les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers ne sont pas reproduites. Seules les notes rattachées à des informations spécifiques sont présentées.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Coopérative funéraire des Deux Rives, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, et les états des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de la Coopérative.

L'anomalie est décrite dans notre opinion avec réserve formulée dans notre rapport d'audit du 25 mars 2015. Notre opinion avec réserve est fondée sur le fait que la direction a présenté au bilan dans le passif à long terme des emprunts venant à échéance au cours du prochain exercice pour lesquels la Coopérative n'a pas encore conclu d'entente avec ses créanciers lui permettant de les refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé dans le passif à court terme ces emprunts, car elle est d'avis qu'ils seront refinancés avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 2 219 696 \$ au 31 décembre 2014 et le passif à long terme est surévalué du même montant.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 25 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

État résumé des résultats et de la réserve

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2014	2013
PRODUITS DE FUNÉRAILLES	7 340 174 \$	6 827 659 \$
COÛT DES FUNÉRAILLES	2 936 143	2 881 850
TROP-PERÇU BRUT	4 404 031	3 945 809
AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	4 012 266	3 717 733
Frais financiers	304 602	279 545
Autres produits	(841 872)	(599 819)
	3 474 996	3 397 459
TROP-PERÇU AVANT AUTRES ÉLÉMENTS ET IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	929 035	548 350
AUTRES ÉLÉMENTS		
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	24 240	-
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	284 733	540 985
	308 973	540 985
TROP-PERÇU AVANT IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	1 238 008	1 089 335
IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU		
Exigibles	214 247	140 780
Futurs	89 374	137 677
	303 621	278 457
TROP-PERÇU DE L'EXERCICE	934 387	810 878
RÉSERVE, début de l'exercice	4 764 142	3 953 264
RÉSERVE, fin de l'exercice	5 698 529 \$	4 764 142 \$

Bilan résumé

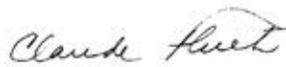
Au 31 décembre

	2014	2013
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	100 325 \$	182 170 \$
Dépôts à terme au coût	-	608 750
Créances	1 338 883	1 122 732
Stocks	168 693	174 525
Impôts futurs	12 644	10 538
Frais payés d'avance	131 621	108 893
	1 752 166	2 207 608
AUTRES PLACEMENTS AU COÛT	66 275	65 810
PLACEMENTS HORS FIDUCIE À LA JUSTE VALEUR	1 105 727	-
PLACEMENTS EN FIDUCIE - ARRANGEMENTS PRÉALABLES		
Placements au coût	2 491 029	2 215 963
Placements à la juste valeur	25 439 717	23 632 010
	27 930 746	25 847 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 740 308	5 973 559
ACTIF INCORPOREL	106 850	104 926
ÉCART D'ACQUISITION	121 153	121 153
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	13 254	13 254
	37 836 479 \$	34 334 283 \$

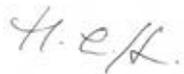
14

	2014	2013
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation	946 187 \$	741 977 \$
Impôts exigibles	76 066	48 262
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	10 305	9 996
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	180 014	157 563
	1 212 572	957 798
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION	10 623	20 928
DETTE À LONG TERME	2 683 459	2 366 139
ARRANGEMENTS PRÉALABLES	26 715 972	24 853 072
IMPÔTS FUTURS	629 295	537 815
	31 251 921	28 735 752
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social	871 020	821 520
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve	5 698 529	4 764 142
Surplus d'apport	15 009	12 869
	5 713 538	4 777 011
	6 584 558	5 598 531
	37 836 479 \$	34 334 283 \$

Pour le conseil d'administration :



Claude Fluet, président



Madeleine L'Heureux, trésorière

État résumé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trop-perçu de l'exercice	934 387 \$	810 878 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	266 571	283 141
Amortissement de l'actif incorporel	8 076	8 076
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	437	20 564
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(24 240)	-
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	(284 733)	(540 985)
Impôts futurs	89 374	137 677
	989 872	719 351
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(126 814)	(247 061)
	863 058	472 290
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme au coût	608 750	(118 729)
Variation des autres placements au coût	(465)	2 500
Variation des placements hors fiducie	(1 081 487)	-
Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et du passif arrangements préalables	64 860	119 108
Acquisition d'immobilisations corporelles	(907 976)	(1 585 460)
Acquisition d'un actif incorporel	(10 000)	(10 000)
	(1 326 318)	(1 592 581)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	482 003	2 600 000
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(9 996)	(9 800)
Remboursement de la dette à long terme	(142 232)	(1 558 826)
Produit de l'émission de parts	150 540	76 040
Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts	(98 900)	(33 040)
	381 415	1 074 374
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(81 845)	(45 917)
ENCAISSE, début de l'exercice	182 170	228 087
ENCAISSE, fin de l'exercice	100 325 \$	182 170 \$
Activités n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :		
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie des dettes d'exploitation	138 881 \$	13 100 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles en vertu d'un contrat de location-acquisition	- \$	40 724 \$
Transfert de parts sociales au surplus d'apport	2 140 \$	1 700 \$

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2014

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser de ristournes.

2. Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Coopérative ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières découlant des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application qui exige que tout le capital social soit présenté à l'avoir des membres.

3. Opérations avec les membres

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

4. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1^{er} janvier 2015, la Coopérative a fusionné avec l'association Coopérative Industrielle du Pied de la Falaise (faisant notamment affaires sous le nom de Coopérative funéraire de la Capitale). À la date d'achèvement des états financiers, les données financières résultant de la fusion ne sont pas disponibles.

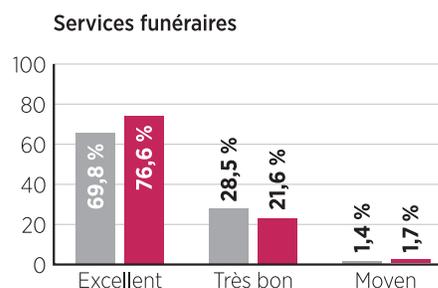
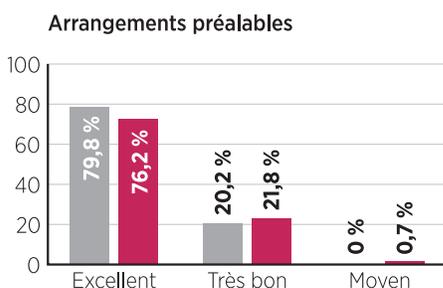
Un personnel qualifié et attentionné

L'une des forces de la Coopérative est sans nul doute la qualité d'accompagnement de son personnel. Prônant une approche humaine et professionnelle, nous faisons de la satisfaction de nos membres et clients une priorité et nous sommes attentifs à toute rétroaction nous permettant de bonifier la qualité de nos services. Bien que nous connaissions des années record en ce qui concerne le nombre de funérailles et de préarrangements, l'ensemble des commentaires reçus demeurent très positif, et chacun est pris en compte afin de nous améliorer.

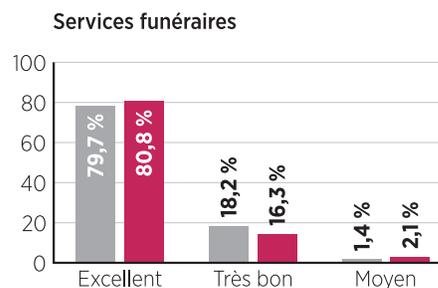
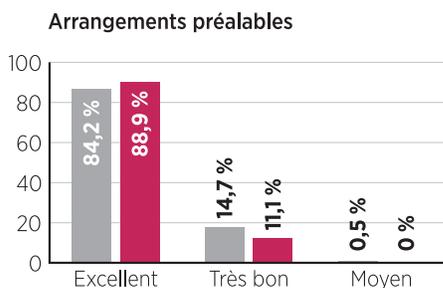
Grâce à une fiche d'évaluation remise à la suite de funérailles ou à la signature d'un contrat d'arrangements préalables ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, nous avons sondé les membres concernés pour connaître leur degré de satisfaction. Voici un aperçu des réponses obtenues :

Légende 2013 2014

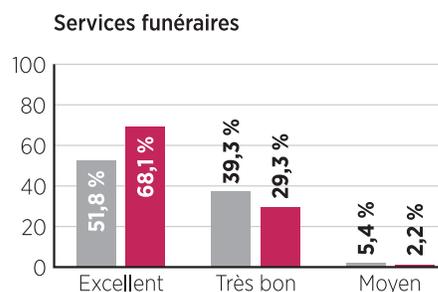
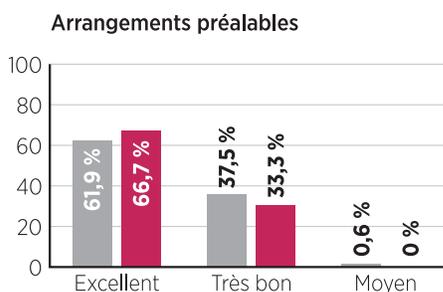
Qualité du service du personnel à l'accueil



Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère



Choix des biens et des services



De plus, à la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez la Coopérative à vos parents, amis et collègues ? » un résultat frôlant les 80 % a été enregistré aussi bien pour nos membres ayant signé des préarrangements que ceux qui ont eu recours à nos services pour l'organisation de funérailles en 2014.

Grande implication du conseil d'administration

Afin de participer à la progression toujours constante de la Coopérative, les membres du conseil d'administration sont appelés à siéger à divers comités. Sans leur disponibilité et leur implication, nous ne pourrions mener à bien autant de projets de développement. Nous tenons à les féliciter et à les remercier de cette belle générosité.

Voici la liste de ces comités et celles et ceux qui les composent :

Comité exécutif

Claude Fluet, président
Jacques Beaudet, vice-président
Madeleine L'Heureux, trésorière
Jacques Parent, secrétaire
Isabelle Saint-Pierre, membre élu

Assemblée générale annuelle

Jacques Beaudet, président
Annick Courcy
Garry Lavoie
Madeleine L'Heureux
Gilles Rouleau

Mise en candidature

Jocelyn Bigras
Garry Lavoie
Jocelyn Lessard

Évaluation du directeur général

Jocelyn Bigras
Claude Fluet
Isabelle Saint-Pierre
Pierrette Trépanier

Dons et commandites

Pierre Bélanger
Annick Courcy
Garry Lavoie
Madeleine L'Heureux
Isabelle Saint-Pierre

Comité permanent d'actions coopératives de Lotbinière (CPAC)

Pierrette Trépanier, présidente
Monique Allard
Annick Courcy
Maurice Faucher
Garry Lavoie
Jean-Serge Paradis
Gilles Proulx

Comité permanent d'actions coopératives de la Côte-de-Beaupré (CPAC)

Jocelyn Bigras
Jeannine Boucher

Denise Breton
Annick Courcy
Guy Crépeault
Anne Fortin
Lauréanne Goulet
Rose-Aimée Laurent
Garry Lavoie
Gilles Rouleau
Sylvie St-Hilaire
Serge Tremblay
André Vermette

Comité permanent de développement durable

Saliou Diallo
Nancy Kirouac
Garry Lavoie
Jocelyn Lessard
Gilles Rouleau
Pierrette Trépanier

Comité conjoint cimetièrre Mont-Marie et Deux Rives

Pierre Bélanger
Claude Fluet
Garry Lavoie

Comité conjoint *ad hoc* cimetièrre Saint-Charles et Deux Rives

Jacques Beaudet
Claude Fluet
Garry Lavoie

Comité des finances

Jacques Beaudet
Jocelyn Bigras
Yves Breton
Garry Lavoie
Madeleine L'Heureux

Comité d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration

Jocelyn Lessard
Jacques Parent
Gilles Rouleau

Dons et commandites

Le principe coopératif d'engagement envers la communauté étant cher à notre organisation, le comité des dons et commandites a encore cette année revu à la hausse sa contribution financière aux organismes communautaires. En 2014, la Coopérative a versé pas moins de 40 000 \$ en dons et commandites à divers organismes et causes partout sur son territoire dont voici la liste :

- Âge d'or Bienville-Lauzon
- Aide familiale AGAM
- Alliance Affaires Côte-de-Beaupré
- Alternative Vie - Éveil social
- Association bénévole Côte-de-Beaupré
- Association des Guinéens de Québec
- Carrefour Christ-Roy inc.
- Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg
- Carrefour jeunesse-emploi Sainte-Foy
- CDÉC de Québec
- Centraide
- Centre communautaire l'Amitié
- Centre d'hébergement Yvonne-Sylvain
- Centre de pédiatrie sociale de Lévis
- Centre Jacques-Cartier - Atelier de la Terre
- Chaire de l'IRECUS
- Chevaliers de Colomb (Rive-Nord et Rive-Sud)
- Chœur du Vallon
- Chorale Les mèches d'argent
- Club le Bel Âge de Sainte-Anne-de-Beaupré
- Club optimiste Côte-de-Beaupré
- Comité de bienfaisance Saint-Joachim
- Comité de l'espoir (Beaupré)
- Comité des loisirs Oasis de paix
- Comité des résidents - Résidence Sainte-Geneviève
- Compagnie des jeunes retraités du Plateau de Charlesbourg
- Comptoir Le Grenier
- Concerts des Hauts Clochers
- Coopérative Forêt d'Arden
- Club social du 3^e Âge des Pionniers de Saint-Joachim
- Club Les Étincelles de l'amitié
- Deuil-Jeunesse
- Écomusée de l'Au-Delà
- Entr'actes
- FADOQ Lotbinière
- FADOQ Vanier
- Fédération régionale des coopératives d'habitation
- Férie de l'espoir (spectacle-bénéfice)
- Festival de l'oie des neiges de Saint-Joachim
- Fondation du Cégep de Limoilou
- Fondation CLSC La Source CHSLD
- Fondation CSSS de la Vieille Capitale
- Fondation Écoute Secours
- Fondation Église Saint-Charles-Borromée
- Fondation Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
- Fondation Jean-Monbourquette
- Fondation Jonction pour elle
- Fondation Monique-Fitz-back
- Fondation Ordina-Cœur
- Fondation Partage chrétien Saint-Ambroise
- Fonds du Souvenir
- Fonds Héritage de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis
- L'Accorderie de Québec
- La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré
- L'AMIE
- La Ressourcerie de Lotbinière
- Le Papillon blanc
- Le Petit Répit
- Les Voix de la Haute-Saint-Charles
- Loriots de Cap-Rouge
- Maison des aînés de Lévis
- Maison de la Famille de Lotbinière
- Mères & Monde
- Messe estivale de la paroisse Saint-Dominique
- Nature Québec
- Noël du bonheur
- Paroisses de la Côte-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint Joachim et Saint-Tite-des-Caps)
- Paroisse Notre-Dame-de-Rocamadour
- Patro de Charlesbourg
- Premier Acte
- Rendez-vous du 3^e Âge
- Résidents du Manoir Champfleury
- RQPA CR Métropolitaine (acouphènes)
- Sage - Mentorat d'affaires
- Service d'entraide Patro-Rocamadour
- Société Saint-Vincent-de-Paul
- Télévision d'ici
- Théâtre jeunesse Les Gros Becs
- Tour cycliste Mallette
- YWCA Québec

Les employés

Au 31 décembre 2014

Regroupés selon leur occupation principale

Équipe de direction

Garry Lavoie
Directeur général
David Emond
Directeur général adjoint
Yves Breton
Directeur administration et finances
Annick Courcy
Directrice communications,
marketing et ventes

Conseillère en ressources humaines et soutien aux opérations

Audrey Lamontagne

Coordonnateur des immobilisations

Jimmy Boudreault

Adjoints à la comptabilité

Michel Brousseau
Anne Trottier

Adjointe administrative

Isabelle Forgues

Directeur adjoint aux événements funéraires

Gérald Carpentier

Directrice adjointe à la répartition

Suzanne Godbout

Répartiteurs

Sylvie Grenier
Francine Lachance
Anne-Claire Lizotte
Steve Plante
Diane Rousseau

Conseillers

Michelina Chiricota
Conseillère principale
Isabelle Potvin
Conseillère responsable Centre
funéraire d'Aubigny (Lévis)
Nancy Kirouac
Conseillère responsable Centre
funéraire de Charlesbourg
Sylvie St-Hilaire
Conseillère responsable Centre
funéraire de Côte-de-Beaupré

Pierre Bureau
Catherine Caron
Johanne Corriveau
Doris Côté

Reynald Côté
Lyne Dumont
Nataly Dutruel
Lydia Gagnon
Johanne Gingras
Catherine Laflamme
Daniel Lizotte
Lyna Richard
Fleurette St-Laurent
Lynda Turgeon
Sylvie Vézina
Hélène Villeneuve

Thanatopracteurs

Jacques Pelchat
Thanatopracteur principal

Valérie Blais
Michel Lapointe
Manon Lizotte

Brancardiers

Donald B. Rioux
Gaston Boulet
Alain Chabot
Jean-Guy Guilbault
Pierre-Paul Lepage
Michel Tremblay

Réceptionnistes

Sylvie Fortin
Réceptionniste principale
Denise Bouchard
Élisabeth Charest
Louïsette Gervais
Danielle Poirier
Diane Ross
Huguette Sylvain

Agents d'accueil

Denis Bouchard
Michel Chabot
Réjean Daigneault
Jeanne D'Arc Fortin
Martin Émond
Bernard Gagné
Diane Papillon
Fernande Payeur
Simone Roy
André Saurette

Personnel de funérailles

Directeurs de funérailles
Clément Bélanger
Paul Cadorette
Jean Guay
Jean-Yves Guy
André Leblanc

Mario Lemieux
Jean-Marc Majeau
Lorenzo Miville

Porteurs et chauffeurs

Yvon Asselin
Éric Auger
Rodrigue Baron
Richar Bédard
Ghislain Bérubé
Pierre Bibeau
Maxime Blouin
Jean-Marc Bruneau
Gilles Couillard
Rock Crépeault
Carol Dallaire
Jean-Marc Desrosiers
Raymond Dionne
Serge Fleury
Jean-Guy Fournier
Camil Gagné
René Gauthier
Denis Gauvin
André Guillemette
Richard Hardy
André Harvey
Jacques Laboissonnière
Jean-Guy Lachance
Rosaire Lachance
Gilles Langevin
Pierre-Henri Lapière
Pierre Leblond
Pierre Lelièvre
Simon Lessard
Claude Lortie
William Mitchell
Germain Morin
Wellie Paquette
Michel Pedneault
Richard Pelletier
Daniel Pelosse
Roger Poirier
Paul Rouillard
Jean-Claude Saillant
Richard Sainte-Marie
Denis Therrien
Serge Thibault
Jean-Marie Tremblay
Simon Tremblay

Maintenance et entretien

Robert Boucher
Jean-Pierre Gagné
Bernard Garneau
Gilles Houde
François Roy

Centres funéraires

Au 1^{er} janvier 2015

Côte-de-Beaupré

10579, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré
(Québec) GOA 3C0

3232, avenue Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges
(Québec) GOA 3R0

568, avenue Royale
Saint-Joachim (Québec) GOA 3X0

3, avenue Marcel-Legendre
Saint-Tite-des-Caps (Québec) GOA 4J0

Lévis

154, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 8X1

Lotbinière

1 888 688-2411

Québec

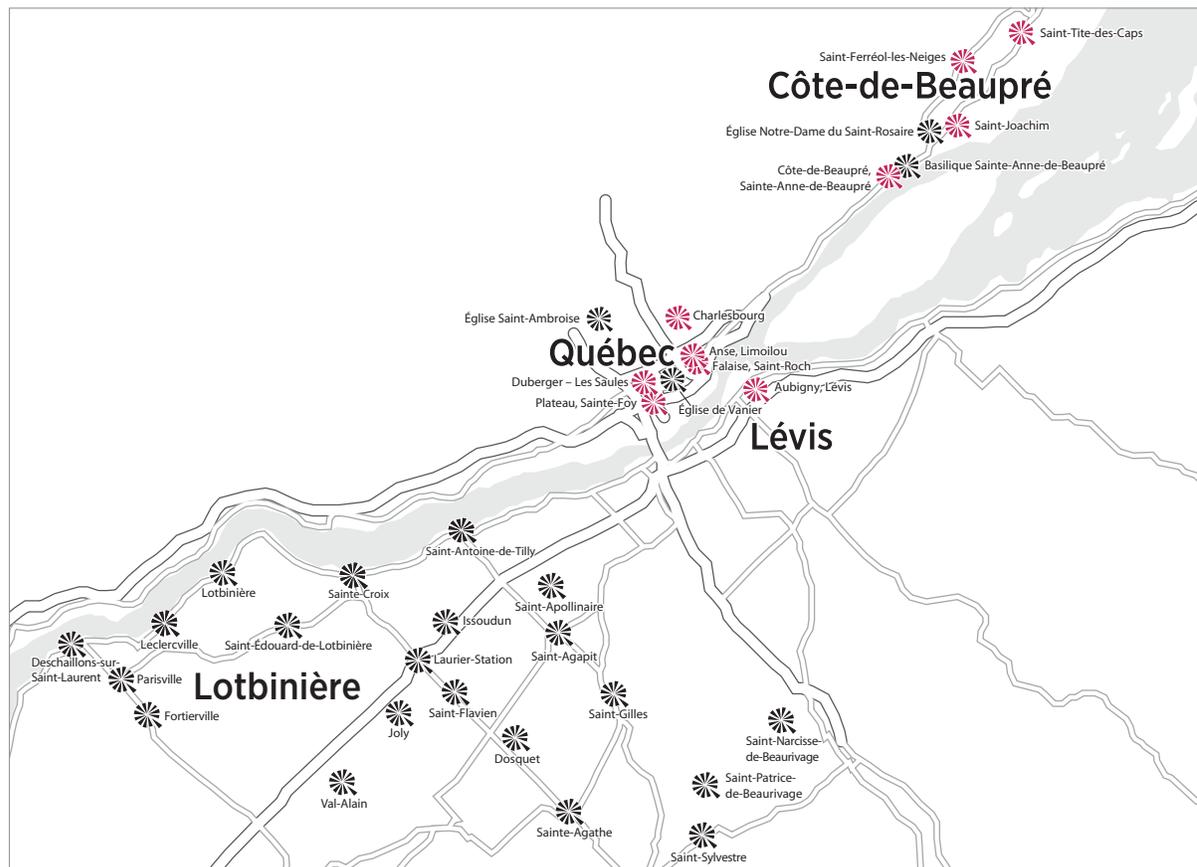
280, 8^e Rue
Québec (Québec) GIL 2N9

7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) GIH 3E5

2620, rue Darveau
Québec (Québec) GIP 3V5

693, avenue Nérée-Tremblay
Québec (Québec) GIN 4R8

525, rue Prince-Édouard
Québec (Québec) GIK 2M8



Centres de la Coopérative funéraire des Deux Rives



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives
a accès à une salle d'exposition

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2014



Claude Fluet
Président



Jacques Beudet
Vice-président



Madeleine L'Heureux
Trésorière



Jacques Parent
Secrétaire



Isabelle Saint-Pierre
Comité exécutif



Pierre Bélanger
Administrateur



Jocelyn Bigras
Administrateur



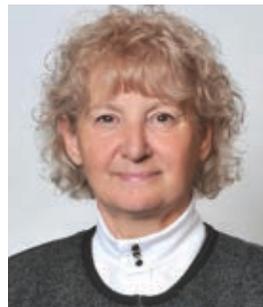
Jean Desgagnés
Administrateur



Jocelyn Lessard
Administrateur



Gilles Rouleau
Administrateur



Pierrette Trépanier
Administratrice



Saliou Diallo
Observateur jeunesse

Nous prenons le temps de vous accompagner



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

ADMINISTRATION

280, 8^e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9 | 418 688-2411 | 1 888 688-2411
coopfuneraire2rives.com | residence@coopfuneraire2rives.com